



HAL
open science

Les "adjectifs qualificatifs" des créoles français : questions de syntaxe et de sémantique

Georges Daniel Véronique

► **To cite this version:**

Georges Daniel Véronique. Les "adjectifs qualificatifs" des créoles français : questions de syntaxe et de sémantique. Travaux & documents, 2006, Méthodes et problèmes de la collecte des données : tradition orale créole, 27, pp.11–23. hal-02183723

HAL Id: hal-02183723

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02183723>

Submitted on 6 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les « adjectifs qualificatifs » des créoles français : questions de syntaxe et de sémantique

GEORGES DANIEL VÉRONIQUE

Le statut des *lexèmes à vocation adjectivale* (Creissels 2004) des créoles français suscite au moins deux questions : l'une qui renvoie à l'existence d'une catégorie d'unités que l'on pourrait désigner sous le terme d'adjectif et l'autre à la façon dont des processus sémantiques tels que l'attribution de propriétés et certaines formes de prédication s'accomplissent dans ces langues. J'aborderai ici la première de ces deux interrogations. Je souhaite, donc, examiner quelques propriétés morpho-syntaxiques et sémantiques de lexèmes à vocation adjectivale, « issus » des adjectifs du français, dans quelques créoles français. Cet examen portera sur les propriétés des unités lexicales épithètes (au sein des SN) et attributs / prédicats dans des énoncés descriptifs, équatifs etc. (Pottier 1974), dans une perspective typologique. Ces fonctionnements seront rapportés aux débats de linguistique générale à propos des critères d'existence d'une classe des adjectifs et de sa proximité éventuelle avec la classe des noms et celles des verbes (voir Creissels 2004, mais également Mühlhäusler 1986).

Cette contribution sera organisée selon le plan suivant. Je rappellerai, tout d'abord, quelques interrogations qui surgissent au sein de diverses écoles en linguistique à propos de la classe des adjectifs et de sa définition. Je signalerai, ensuite, quelques caractéristiques des créoles français qui doivent être présentes à l'esprit lorsque l'on tente de définir des adjectifs dans ces langues. J'aborderai, enfin, certains aspects de la morpho-syntaxe et de la sémantique des « adjectifs » créoles avant de revenir au débat général sur les adjectifs et de conclure.

LES ADJECTIFS : DIVERGENCES THÉORIQUES

Au sein d'une tradition ancienne (voir, par exemple, Colombat 1992), on associe l'adjectif aux grandes fonctions de détermination et de prédication. Tesnière (1959) envisage l'adjectif comme un mot plein associé à la substance plutôt qu'au procès, impliquant une dimension

abstraite (le nom désigne la substance concrète). Dixon 1977 montre à juste titre que dans la diversité des langues, les adjectifs ne sont pas toujours en inventaire ouvert ; certaines langues ne connaissent qu'un inventaire limité d'adjectifs (voir également Creissels 1991, 2004).

La mouvance générative (voir, par exemple, Kihm 2000) pose que l'adjectif est une notion pré-théorique et que ce sont les valeurs des traits nominaux et verbaux de la tête lexicale qui déterminent ses comportements syntaxiques. Selon Baker (2003), les adjectifs peuvent apparaître typiquement dans trois contextes où les éléments verbaux et nominaux ne sont pas, usuellement, attestés :

- a) la fonction de qualification d'un noyau nominal (*attributive modification*) (mau.¹ : en grâ zom = un grand homme / un homme grand)
- b) l'insertion dans une structure comparative, mau. li pli grâ ki pol, (il est plus grand que lui) haï : li grâ pase pol (il est plus grand que Paul)
- c) l'emploi comme prédicat résultatif secondaire (angl. He beat the metal flat, fr. il a peint la porte en blanc, mau. li met lasiet prop, = il vide son assiette, sa fer lêz prop = ceci rend le linge propre, li pen loto ruz = il a peint la voiture en rouge).

Au sein des traditions fonctionnalistes, l'on caractérise l'adjectif suivant sa propriété sémantique graduelle de stativité (sa relative stabilité sur l'axe temporel) et sa fonction sémantique de modification comme l'indiquent Sag 1973, Givón 1969, Croft 1991 et Ludwig 1996. Pour Croft 1991, sur le plan morphosyntaxique, la fonction de modification des objets est exprimée par des adjectivations et des gérondifs, celle de la modification des propriétés par des adjectifs non marqués (alors que la prédication des propriétés est l'affaire des adjectifs prédicatifs) et celle de modification des actions est exprimée, entre autres, par des participes. On met ainsi en relief les propriétés sémantiques des adjectifs (leurs divers degrés de stativité et leur modulation — gradualité (*gradability*) (Croft (1991)). Dans cette tradition de recherche, l'on est conduit à poser que l'adjectif partage, selon des degrés à définir, des propriétés nominales et verbales pour en déduire quelques principes d'analyse en syntaxe, en morphologie et en sémantique. Ainsi, dans le cadre de Pottier 1974,

¹ Les abréviations utilisées sont mau. : mauricien, angl. : anglais, fr. : français. gua. : guadeloupéen, haï. : haïtien, loui. : louisianais. mart. : martiniquais, reu. : réunionnais, PréN : préposé au nom.

l'adjectif est en relation avec la voix attributive, dite relation endocentrique (cf. la *small clause* des générativistes), et l'existenciel, et se trouve impliqué dans des processus d'intégration par adjectivation et dans l'aspectivation, c'est-à-dire tendant vers la lexicalisation.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES MORPHO-SYNTAXIQUES DES CRÉOLES FRANÇAIS (SN ET PRÉDICATION) : CONVERGENCES ET DIVERGENCES

Pour pouvoir décrire de façon adéquate les « adjectifs » des créoles français, il est nécessaire de rappeler les contraintes qui déterminent la forme du syntagme nominal dans ces langues et le traitement qu'elles opèrent des énoncés équatifs et descriptifs, donc d'évoquer brièvement le statut de la « copule » dans les langues créoles.

Le syntagme nominal dans les langues créoles (SN)

Quelques similitudes et une différence

L'absence d'accord marqué morphologiquement entre l'« adjectif » et son noyau nominal (au contraire des créoles à base portugaise) ne permet pas d'opposer des « adjectifs » et des « non adjectifs » dans les créoles français.

Un ordre Déterminé - Déterminant s'applique tout autant dans la composition nominale que dans les cas d'adjectivation. Ainsi, cet ordre se vérifie dans mau. *gard lamizik* (musicien de la police), mau. *gard prizō* (gardien de prison) tout autant que dans mau. *sapo ruz* (chapeau rouge), haï *ba fè* (barre de fer), haï *timoun piti yo* les petits enfants, gua. *pyès kann* (champ de canne) et bô *rivyè* (le bord de la rivière) (Delumeau 2006).

Sauf cas d'emprunt au français, il n'existe pas d'adjectif de relation dans les créoles ; mau. *loto direkter lprezidā*, qui peut être éventuellement traduit par « la voiture du directeur (directorial) / du président (présidentiel), présente le même ordre linéaire que *sapo ruz*. Autres exemples,

1. mau. *loto gard* (la voiture de la police / du policier), *loto so papa*² (la voiture de son père) vs. loui. *sapo a nom-la* (le chapeau de l'homme) (Neumann 1985 : 160), gua. *on vwati a lanméri...* (une voiture de la

² Le mauricien use également d'une autre construction dans ce contexte : *so papa so loto* (son papa sa voiture = la voiture de son père)

mairie) (Bernabé 1983 : 747), haï. *soulié a papa* .(les souliers de papa) (Valdman 1978 : 189).

Au sein du syntagme nominal, un petit nombre d'« adjectifs » — dénotant le plus souvent des propriétés physiques — est antéposé au noyau nominal ; la grande majorité des « adjectifs » est post-posée à la tête nominale. Sauf quelques exceptions (voir 2.), les ordres Adjectif (A)-Nom (N) et N-A n'impliquent pas de différences sémantiques.

2. gua. & mart. *Piè sé an vié zanmi* (Pierre est un vieil ami) -*Piè sé an kanmarad vié* (Pierre est un ami âgé) (Bernabé 20003 : 214).

L'« adjectif » *tipti / ti* semble fonctionner dans sa forme brève comme un élément de dérivation d'où *ti-sat* (châton), *ti-loto* (petite voiture) etc. Il en est de même pour *papa*, *mama*, *mari* — éléments lexicaux à valeur déterminative (valeur de superlatif) etc.

3. mau. en *papa kok* (un gros coq)

4. mau. en *mari fet* (une grande fête)

L'ordre « Adjectif » -Nom, dans le cas de ces lexèmes, fonctionne comme une dérivation. D'où,

5. haï. li mennen *timoun piti yo legliz* (il conduit les peits enfants à l'église) '(Damoiseau & Gesner , 2002)

6. haï. en *ti garsō* (un petit garçon) vs en (tipti) *garsō piti / tipti* (un garçon petit)

7. haï. en *ti loto* (une petite voiture) vs en (tipti) *loto piti / tipti* (une petite voiture) (Fattier 1998, 2001)

En dépit de similitudes dans la nature des déterminants (*youn / en* (indéfini.), *la* (défini.), *sa-la / sa...la* (démonstratif), Ø), dans la construction de la détermination nominale, *N+N*, Haïtien (dorénavant haï.) *bouat alimèt / Mauricien* (mau.) *bwat zalimet* (boîte d'allumettes), les SN des créoles atlantiques et ceux de l'O. Indien diffèrent dans les domaines suivants :

- l'ordre linéaire du noyau nominal et de ses déterminants : dans les créoles atlantique, les déterminants nominaux se placent à la droite du noyau nominal tandis que dans l'O. Indien, ils se placent plutôt à gauche :

8. haï. Nonm *sa-a* vs mau. *sa zom la* (cet homme)

9. haï. *Liv-la-yo* vs. mau. *ban liv la* (les livres)

- l'expression de la pluralité distingue les créoles, alors que haï. emploie *yo* post-posé, les Petites Antilles emploient *sé* préposé et les créoles de l'Océan Indien, *ban* préposé.

10. haï. liv-la-yo vs mau.ban liv la vs. Gua. & mart. sé liv la (les livres).

La copule

Comme pour la structure du SN, créoles atlantiques (Taylor 1968, Degraff 1992) et créoles de l'Océan Indien se ressemblent et divergent dans leur recours à la copule. Non attestée avec des prédicats adjectivaux et adverbiaux (11, 12), la copule apparaît dans le contexte des SN prédicatifs dans les créoles atlantiques (13). DeGraff 1992 suggère de considérer que *se* en 12 est un pronom résomptif. La copule est attestée également dans le contexte de l'interrogation (13). Elle apparaît également dans ce contexte en mauricien (14). En réunionnais, dans les contextes où les autres créoles emploient \emptyset ou *se*, cette langue (15, 16) a recours à la copule *le* (Caïd 1996)

10. haï. li gwo, mau. li gro (il est gros)
11. haï li nan mòn, mau. li dā mōtāj (il est dans le morne / la montagne),
12. gua.& mart. Pyè sé on doktè (Pierre est un médecin).
13. haï. ki koté li yé ? (Où est-il ?).
14. mau. ki koté / kot li ete ? (Où est-il ?).
15. reu. lalamāda le è fler zon (l'alamanda est une fleur jaune)
16. reu. fām la le zoli (la femme est jolie).

Le *tayo* (d'après Corne 2000) à son tour présente une copule, (17-18) qui pourrait tout comme le *se* haïtien être analysé comme un pronom résomptif (DeGraff 1992),

17. le sek latam (la table est sèche)
18. sola komā se ruch le fey (les feuilles commencent à rougir)

L'absence de copule en contexte assertif rend une suite comme \emptyset *sapo ruz*, contenant l'« adjectif » *ruz*, ambiguë ; elle signifie « le chapeau rouge » ou « le chapeau est rouge » (la détermination déictique du nominal *sapo-la ruz* (ce / le chapeau est rouge) lève l'ambiguïté, ainsi que le recours éventuel à une marque déictique temporelle, *sapo-la ti ruz* (le chapeau était rouge).

Résumé

Les « adjectifs » créoles s'inscrivent indifféremment dans les schèmes A-N et N-A, avec une fréquence du deuxième ordre des mots. Les particularités du fonctionnement de la copule dans les créoles mettent les « adjectifs » en position d'être des prédicats. Ces unités se combinent presque librement avec tous les marqueurs pré-verbaux.

LES « ADJECTIFS » CRÉOLES

Un inventaire

Tous les créoles français disposent d'un ensemble limité d'« adjectifs » pré-nominaux, que l'on pourrait nommer des adjectifs de base ou basiques, et d'un ensemble plus vaste d'« adjectifs » post-nominaux comparables, sinon communs (cf. Véronique 2000) :

- Dominique (D.R. Taylor 1968 : 1034) : PréN *bō*, *move*, *bel*, *led*, *jèn*, *vye*, *ghwo*, *ghwā*, *piti*, *sot*, *pov*³ etc., PostN *āgle*, *fwāse*, *blā*, *nwê*, *malad*, *sot*, *pov* etc.
- Guadeloupe (gua.) et Martinique (mart.) : PréN *pandi*, *modi*, *chèpè* (très grand), *mamal*, *granbidim*, *gwobidim* (énorme), *ti*, *mal*, *matou* (fort), *pov*, *vyè* etc., PostN (obligatoirement) *blé*, *wouj*, *djòk / djaka* (vigoureux), *vavan* (vigoureux), *rina / pyète* (avare) (Bernabé 1983 : 989).
- haï. : PréN *kokenn* (grand), *manman* (grand), *papa* (grand, gros), *miclan* (capable), *sèl* (unique), et *vyè* (Damoiseau et Saint-Louis 1986), *bèl*, *nouvèl*, *gwo*, *gran*, *jèn*, *vié*, *kout*, *joli*, *menm* etc. (Valdman (1978 : 187).
- Breaux Bridge, Louisiane : PréN *gro* / *gros*, *bō* / *bon*, *zoli*, *pov*, *vje* / *vjej*, *defè* etc. (I. Neumann (1986).
- Mau. : PréN *bel*, *bō*, *grā*, *lōg*, *move*, *nuvo*, *pti* / *ti*, *zāti*, *zen*, *zoli* etc. (Baker 1972).

³ Dans les citations d'exemples empruntés à d'autres créoles que le mauricien, je conserverai les notations originales. Pour le mauricien, j'utiliserai une notation phonétique « large » à base d'A.P.I.

Quelques aspects de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique des « adjectifs » créoles

De nombreux fonctionnements décrits ici sont liés à la faiblesse de la morphologie inflectionnelle et dérivationnelle et à la prégnance des liens sémantiques et pragmatiques dans les langues créoles.

La reduplication

Si les « adjectifs » des créoles français ne connaissent pas de variation formelle correspondant à des faits d'accord en genre ou en nombre, ils présentent, cependant, quelques particularités morphologiques spécifiques. C'est ainsi que les « adjectifs » — mais également les verbes — présentent des phénomènes de reduplication, dont les effets sémantiques ne seront pas explorés ici.

19. gua. & mart. wob-la wouj wouj a-y (la robe est vraiment rouge)

20. mau. en rob ruzruz (une robe plus ou moins rouge)

Fonction nominale (référentielle), fonction de modification (déterminative) et fonction de prédication

Dans tous les créoles français, il est difficile d'attribuer une unité linguistique à une classe lexicale ou grammaticale déterminée, de façon univoque. Ludwig (1996) en fournit un exemple à propos du guadeloupéen,

21a. pen rèd-lasa an pé ké manjé-y (Ce pain rassis je ne le mangerai pas),

21b. pen-la rèd (le pain est rassis),

21c. pen-la rèd rèd a-y (le pain est complètement rassis),

21d. rèd a-y tonbé (il ne peut plus avoir d'érection),

Dans cette suite de phrases, *red* peut être catégorisé comme un nom, un verbe ou un adjectif.

Les « adjectifs » virtuels assument des fonctions nominales ou prédicatives comme en 21a-21d, ou dans les exemples suivants :

Hàïtien (d'après Degraff 1992, Gadelli 1997)

22. se malad Bouki malad li pa mouri (Bouki est vraiment malade il n'est pas mort)

23. se mache Bouki te mache li pa te kouri (Bouki a vraiment marché il n'a pas couru).

Fattier 1998, 2001 et Damoiseau 1979 fournissent d'autres exemples qui montrent que les unités *dous*, *anmè*, *rèd*, *malad*, *las* et *kòtā* sont des unités prédicatives en haïtien et en martiniquais,

24. haï. kann te dous lavi te anmè (la canne était sucrée mais la vie était amère)
 25. mart. /jo pa te ka malad pjEs/ Ils n'étaient pas du tout malades
 26. mart. /mā te telmā ka las/ j'étais tellement fatigué
 27. mart. / lE mā pa ni bute a mā pa ka kōtā/ quand il n'y a pas de bouquet je ne suis pas content

Les énoncés à base « adjectivale » et la focalisation

Dans tous les créoles français, les énoncés à base adjectivale sont attestés dans les mêmes schèmes que les énoncés à base verbale (cf. 22 et 23 ci-dessus et 28 à 31 ci-dessous),

28. mau. sinema ti plê (le cinéma était rempli) > plê sinema ti ete / ala plê sinema ti plê (comme le cinéua était rempli!)
 29. haï. fi sa a bèl (cette fille est belle) > ala bèl li bèl / se bèl li bèl (Comme elle est belle!),
 30. haï. se mabyal li ye (comme il est brutal)
 31. haï.ala mahyal li mabyal / se mabyal li mabyal (comme il est brutal!)
 32. se bèl li bèl (elle est vraiment belle)
 32'. se jòn li jòn (il a vraiment une chair jaune) (Damoiseau 1996)
 33. gua. et mar. sé gwo sé kabrit-la yé ki fè yo pa ka pasé ankò pa tou-la / a
 (C'et gros que les cabris sont gros qu'ils ne passent plus par le trou (Bernabé 1996 : 1313).

La distribution des prédicats « adjectivaux », étant très proche de celle des prédicats verbaux, en matière de focalisation, on ne saurait y trouver un argument pour distinguer les deux classes.

À propos du passif

La morphologie verbale joue, indirectement, un rôle dans la construction du passif, car la forme verbale longue est souvent, avec le renversement diathétique ou l'effacement de l'actant 1 de la construction active, les seuls indices dont on dispose pour marquer le tour passif (les exemples haïtiens et martiniquais / guadeloupeen sont fournis par Degraff et Bernabé)

34. haï. mwen fè kabann lan (J'ai construit la cabane)
 34'. haï. Kabann lan fèt (la cabane a été construite)

35. mart. & gua. Bébélé ka *fèt* adan kaz lasa toutlèzou (le bébélé se fait tous les jours dans cette maison)
 35'. mart. & gua. Yo ka fè bébélé (ils font le bébélé)
 36. mau. Brās in *kase* ar divā
 36' mau. Divā in *kasbrās*
 Ces formes verbales (*fèt*, *kase*) peuvent être assimilées à des résultatifs, à des « participes », qui sont de fait proches des « adjectifs ».

La prédication des « adjectifs » créoles : « stativité » et tours syntaxiques⁴

La combinaison avec le marqueur aspectuel de durée pe / ka / ap.

En principe les « adjectifs », prédicats statifs, ne sont pas compatibles avec le marqueur « duratif » ou « progressif » *pe / ka / ap*, selon les créoles. Cependant, le sens lexical de certains prédicats adjectivaux les rend compatibles, notamment ceux qui prennent un sens résultatif. Ainsi,

37. mau. li *pe mor* (il est en train de mourir)
 38. mau. mo *pe dakor* ar li (je suis en train d'arriver à un accord avec lui) mais
 39. mau. *li *pe kujō* (il est en train d'être stupide)
 40. mart./ZÉwom ka las ba i Rad/ Jérôme est fatigué de lui donner des vêtements

L'auxiliation par vin et kumās⁵

Les prédicats adjectivaux qui ne se combinent pas directement avec le marqueur « progressif » requiert l'utilisation d'un verbe de phase inchoatif comme *vin* (venir/ devenir) ou *kumās*. D'où,

⁴ Dans les créoles de l'Océan Indien au moins, les prédicats qualificatifs (statifs-résultatifs) participent à des tours à valeur passive, à diathèse récessive. Baissac 1880 : 42, et Corne 1977 à sa suite, relève la valeur passive (et adjectivale) de *māze* en opposant les énoncés suivants (la transcription originale a été mise en API), *tut lanuit pinez ti māz mo disā* (toute la nuit, les punaises ont bu mon sang), où *māz* est un verbe *vs mo disā ti māze ar pinez* (mon sang a été bu par les punaises) où *māze* est un adjectif, parce que l'effacement de *e* ne s'est pas produit.

Des « adjectifs » comme *plê* (plein) sont aussi attestés dans des constructions à valeur passive, cf. *dimun plê sinema* (les gens remplissent le cinéma) et *sinema plê ar dimun* (le cinéma est rempli de personnes).

⁵ Cette construction est aussi attestée dans le créole des Petites Antilles, cf. l'exemple suivant de Bernabé 1983 : 1361, gua. et mar. *pyè vin / vini flègèdèk / flègèdè* (Pierre est devenu chérif).

41. gua & mart. sos-la ka vin wouj lè ou ka mété woukou adan (la sauce devient rouge quand on y rajoute du roucou).
 42. mau. li pe vin / kumās grā (il est en train de devenir grand)

La prédication secondaire

La propriété de prédication secondaire, identifiée par Baker comme une propriété propre à la classe adjectivale, est attestée en mauricien dans les énoncés suivants

43. mau.li fou li sek (il ne lui a rien dit)
 44. mau. li pen loto ruz (il a peint la voiture en rouge)

La complémentation prédicative

Autre propriété des « adjectifs », un sous-ensemble d'unités permet de construire des complétives comme en 45 et 46,

45. mau. êposib (pu) li ganjé (ce n'est pas possible qu'il gagne)
 46. gua.& mart. Sa té nésésè ou vini wè mwèn (il était nécessaire que tu viennes me voir)

Résumé

Les « adjectifs » créoles remplissent des fonctions nominales et verbales. En tant qu'entités prédicatives, ils se comportent comme des prédicats statifs qui possèdent des capacités combiutoires variables selon les items concernés.

DISCUSSION : LES LEXÈMES À VOCATION ADJECTIVALE DES CRÉOLES FRANÇAIS

Les « adjectifs » des créoles français partagent de nombreuses propriétés avec la classe des verbes et se rapprochent, de par leur fonction prédicative, des verbes. Cependant, un test syntaxique permet de distinguer entre adjectifs et verbes, celui du superlatif. Comme l'indiquent les énoncés 47 et suivantes, ce test permet de distinguer les verbes et les adjectifs car ces deux types d'unités ne rentrent pas dans les mêmes cadres syntaxiques.

47. mau. fam la māzé plis ki twa (la femme mange plus que toi)
 48. mau. fam la *plī* māzé *ki* twa (?) (la femme mange plus que toi)
 49. mau. fam la *plī* bel ki twa (la femme est plus forte / grande que toi)
 48. mau. fam la bel *plīs* ki twa (?) (la femme est plus forte / grande que toi)
 49. haï. boukinèt *maché plīs* ki Mari (Bouquinette marche plus que Marie)
 50. haï. *boukinèt bèl *plīs ki* Mari (Bouquinette est plus belle que Marie)

51. haï. boukinèt pi bèl paseMafri

52. haï. *boukinet pi mache pase Mari

Doit-on poser l'existence d'une classe d'adjectifs dans les créoles français sur la base de cet unique test ? Pour conclure, on peut aborder la question de l'existence d'une classe adjectivale dans les créoles français. On ne saurait répondre négativement ou positivement à cette question mais examiner les unités en question à la lumière des prévisions universalistes. L'universal 17 de Greenberg (1963) pose que dans les langues du monde, si les adjectifs « descriptifs » (qualificatifs) se placent avant le nom, il en sera de même pour le démonstratif et le numéral.

L'universal 18 de Greenberg (1963) pose que si des adjectifs descriptifs suivent le nom dans une langue donnée, une minorité de ces adjectifs peut cependant occuper une position nominale préverbale. La situation inverse n'est pas attestée.

Les créoles français qui présentent un système mixte, se conforment à l'universal 18 de Greenberg, mais varient entre eux, selon le placement pré-ou post nominal du démonstratif ou du nombre.

D. Creissels (1996) distingue, à la suite de Dixon, des langues *head-marking* (le verbe porte des indices pronominaux des arguments) et des langues *dependent-marking* (les arguments nominaux portent des marques casuelles). Dans les langues *head-marking*, les adjectifs ressemblent au verbe. Tandis que dans l'autre cas, ils sont proches des noms. Les adjectifs des créoles français, proches des verbes, rappellent des langues *head-marking* mais ne possèdent pas le détail de leurs fonctionnements

RÉFÉRENCES

- Alleyne, Mervyn C., 1996, *Syntaxe historique créole*, Paris : Karthala, Schoelcher : Presses Universitaires Créoles.
- Baker, Philip, Syea, Anand, 1991, « On the copula in Mauritian Creole, past and present », in F. Byrne, Th. Huebner (eds.), *Development and structures of Creole Languages. Essays in honor of Derek Bickerton*, Amsterdam : John Benjamins.
- Bernabé, Jean, 1983, *Fondal-Natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, 3 vol., Paris : L'Harmattan.
- Bernabé, Jean, 1983, *Précis de syntaxe créole*, Ibis Rouge éditions .
- Bollée, Annegret, 1977, *Le créole français des Seychelles. Esquisse d'une grammaire-textes-vocabulaire*. Tübingen : Niemeyer Verlag.
- Caïd-Capron, Leïla, 1996, « La classe adjectivale en créole mauricien et réunionnais, in D. Véronique (éd.), *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Carrington, L. D. 1984, « St Lucian Creole. A descriptive analysis of its phonology and morpho-syntax », Hamburg : Hemut Buske.

- Colombat, B. 1992, « L'adjectif, perspectives historiques et typologiques », Présentation. Histoire-Epistémologie-Langage, 14/1.
- Corne, C., 2000, « Verbes statifs et adjectifs en tayo », *Langages*, 138.
- Corne, Chris, 1981, « A Re-Evaluation of the Predicate in Ile-de-France Creole », in P. Muysken (éd.), *Generative Studies on Creole Languages*, Dordrecht, Foris Publications.
- Creissels, D., 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug.
- Creissels, D., 2004, « La notion d'adjectif dans une perspective typologique », in : François, J. (éd.), *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Creissels, Denis, 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris : PUF.
- Croft, W., 1990, *Typology and universals*, Cambridge : C.U.P.
- Croft, W., 1991, *Syntactic Categories and Grammatical Relations. The Cognitive Organization of Information*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Damoiseau, R., Gesner, J.-P. 2002, *J'apprends le créole haïtien*, Paris, Karthala.
- Damoiseau, R., 1979, *Étude syntaxique du créole d'un locuteur martiniquais unilingue*, Thèse de troisième cycle, Paris V.
- Damoiseau, R., 1996, « Les adjectivaux en créole haïtien », in D. Véronique (éd.) 1996.
- Damoiseau, R, Saint-Louis, Gérald, 1986, Les verbo-adjectivaux en créole haïtien. *Modèles linguistiques*. VIII: 1.
- DeGraff, M., 1992. *Creole Grammars & The Acquisition of Syntax : The case of Haitian..* Thèse de Ph.D, University of Pennsylvania.
- Delumeau, F., 2006, *Une description linguistique du créole guadeloupéen dans la perspective de la génération automatique d'énoncés*, Thèse de doctorat (nouveau régime), Paris X Nanterre.
- Dixon, R. M.W, 1977, Where have all the adjectives gone ? *Studies in Language*. 1.
- Fattier, D, 1998, « Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires », Thèse de Doctorat d'Etat, 5 volumes.
- Fattier, D, 2001, *Le créole haïtien de poche*, Assimil.
- Givón, Talmy, 1979, *On Understanding Grammar*, New York : Academic Press.
- Hazaël-Massieux, Guy, 1983/1996, Les parties du discours en créole de la Guadeloupe, in G. Hazaël-Massieux, *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Kihm, A, 2000, « L'adjectif en portugais et en kriyol : essai de syntaxe comparée », *Langages*, 138.
- Ludwig, Ralph, 1996, « L'adjectif en créole guadeloupéen. une approche prototypique », in D. Véronique (éd.). *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Lyons, John, 1970, *Linguistique générale, introduction à la linguistique théorique*, Paris : Larousse.
- Lyons, John, 1977, *Semantics*, London : C.U.P., 2 vol.
- Mühlhäusler, P., 1986, « Bonnet blanc and blanc bonnet : Adjective-Noun Order, Substratum and language universals », in Muysken, P., Smith, N. (éds.) *Substrata versus Universals in Creole genesis*, Amsterdam : John Benjamins.

- Neumann, Ingrid, 1986, *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane. Etudes morphosyntaxique-lexicales-vocabulaire*. Hamburg, Helmut Buske Verlag.
- Portier, B., 1974, *Linguistique générale, théorie et description*. Paris : Klincksieck.
- Sag, I. A., 1973, « On the state of progress on progressive and statives », in : C.J. Bailey, R.W.
- Taylor, Douglas, R, 1968, « Le créole de la Dominique », in. A. Martinet (dir.), *Le langage*, Paris : Gallimard.
- Tesnière, L, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Valdman, Albert, 1978, *Le créole : structure, statut et origine*, Paris : Klincksieck.
- Véronique, D, 2000, Note sur les « adjectifs » dans quelques créoles français, *Langages* 138.
- Véronique, Daniel, 1983, Existe-t-il une classe adjectivale en mauricien ? C.L.AIX. *Travaux 1 Les parties de discours*.